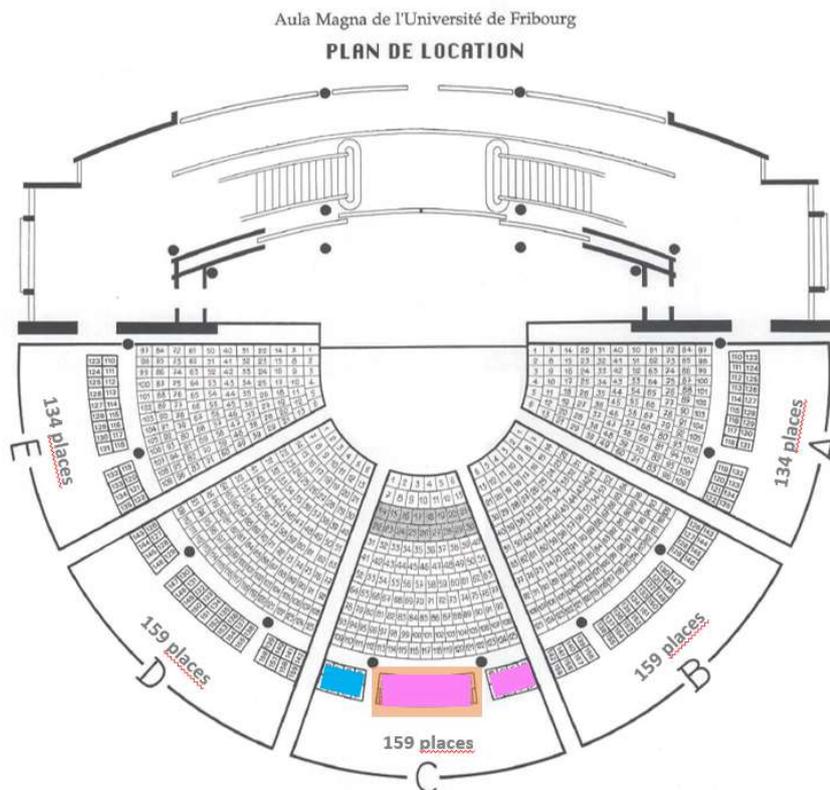


## Note d'accompagnement - location Aula Magna

La présence du concierge durant la manifestation est **obligatoire**.

Les prestations du service de feu, du service de sécurité (Protectas, Securitas), de l'accordage du piano ainsi que les lignes téléphoniques etc. seront à votre charge.

Nous vous prions de bien vouloir vous adresser auprès du concierge au moins deux semaines avant la date de votre manifestation pour discuter des détails ainsi que du matériel désiré. Le concierge de service est atteignable au numéro 026/300.95.00.



**Le règlement officiel de la sécurité autorise 745 personnes dans l'Aula Magna – incl. les personnes sur scène. Ce chiffre ne doit en aucun cas être dépassé. L'organisateur de la manifestation est responsable d'appliquer cette mesure.**

Par ailleurs, lorsqu'il y a utilisation de matériel technique, le nombre de places à disposition diminue. Veuillez dès lors tenir compte des éléments suivantes :

- si installation de **traduction simultanée** (avec régie) : 18 places de moins pour une cabine et 26 places de moins pour deux cabines dans le secteur C ( $745-18/26= 727/719$ )
- si **seulement régie** : 18 places de moins dans le secteur C ( $745-18= 727$ )
- si lumière « **suiveur** » sans ou avec caméra : 8 places de moins dans le secteur C ( $745-8= 737$ )